

**Monsieur le Président
Conseil Départemental de Loire-Atlantique**

Nantes, le 3 juin 2021

Objet : Revalorisation des métiers du secteur social et médico-social sous compétence départementale

Monsieur le Président,

Depuis les annonces du Ségur de la Santé en faveur d'une revalorisation des métiers du secteur sanitaire et médico-social (EHPAD), nos organisations n'ont eu de cesse de se battre pour une meilleure attractivité des métiers de nos secteurs d'activité.

Nous vous avons, à ce titre, interpellé en février dernier sur ce sujet et sur les attentes de nos adhérents et des professionnels du secteur quant à la mission confiée à Michel Laforcade.

Les premières annonces de cette mission se sont concrétisées courant avril avec la présentation d'un accord de méthode décliné en plusieurs points :

- Une revalorisation de 183€ pour les professionnels soignants intervenant principalement dans le secteur du handicap et qui devrait donner lieu à un amendement au PLFSS 2022,
- La possibilité laissée aux opérateurs d'anticiper ces revalorisations courant 2021 à partir de leurs fonds propres avec l'engagement de l'Etat, pour le permettre, de ne pas procéder aux reprises de résultats s'ils en ont eu en 2020.
- La mise en place d'une concertation avant l'été entre les organisations professionnelles du secteur pour envisager l'extension de ces revalorisations aux professionnels de l'accompagnement du secteur médico-social,
- L'annonce enfin de l'organisation d'une conférence sociale, avec l'ensemble des financeurs, pour répondre à l'enjeu de l'attractivité des métiers dans les secteurs médico-sociaux et sociaux.

Si ces premières annonces sont de nature à rassurer notre secteur, elles ne résolvent pas pour autant le problème d'attractivité des métiers pour les établissements et services qui œuvrent sous votre autorité. La problématique de l'attractivité des métiers est accentuée par l'iniquité entre le secteur public et les associations que nous représentons. Nous craignons, sans mesure salariale concrète, de voir croître les départs de salariés, vers le secteur public, tendance déjà amorcée aujourd'hui.

Nous souhaiterions connaître votre position sur la revalorisation des salaires des professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social sous votre autorité et votre intention de permettre aux associations de pouvoir les financer selon des modalités qu'il vous appartiendra de fixer.

Nous souhaitons également savoir si vous acceptez de participer à la conférence sociale nationale multipartite, avec l'ensemble des financeurs, à laquelle l'Accord de méthode fait référence, pour répondre à l'enjeu de l'attractivité des métiers dans les secteurs médico-sociaux et sociaux, prévue en fin d'année.

À quelques semaines d'importantes échéances électorales, nous souhaiterions connaître votre position sur le sujet qui engagera la future assemblée départementale. Nous connaissons votre engagement pour le secteur et en faveur des politiques sociales et de solidarité et ne doutons pas que vous prendrez toutes les mesures nécessaires face à l'urgence de la situation. Nous sommes disponibles dès les prochains jours pour vous rencontrer afin de revenir plus en détails sur les récentes annonces gouvernementales et pour envisager toutes les solutions envisageables à court terme pour les professionnels de notre secteur.

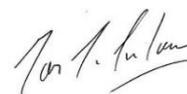
Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération,



Ludovic LE MERRER
Directeur régional Grand Ouest
Croix-Rouge française



Cécile ALLEMAN,
Députée régionale
FEHAP Pays de la Loire



Marc MARHADOUR
Député régional référent
Nexem Pays de la Loire

Contact :

Anne-Cécile FOURRAGE – Conseillère territoriale Nexem Pays de la Loire – ac.fourrage@nexem.fr – 06.82.67.52.12